393 <u>Bymal</u> Rd. West, Suite 201, Hamilton, ON L9B 1V2
Tel.: 905-388-2731 Toll free:1-800-759-0959 Cell 416-568-1978 Fax: 905-388-8738
stateoffice@ontariokofc.ca

Vénérable Frères,

27 mars 2020

MISE À JOUR - Convention de l'État de l'Ontario

Conformément à la stratégie mandatée « rester à la maison », Supreme a proposé que les juridictions accueillent une « Convention virtuelle » et travaillent diligemment à la mise en perfection d'une plate-forme que nous devons utiliser pour tenir notre Convention virtuelle. Il y a actuellement une bannière de la Convention Virtuelle 2020 sur notre site Web d'État. Au fur et à mesure que l'information sera fournie, elle sera mise à jour

Voici ce qui est proposé avec plus à suivre :

- Il y aura une convention virtuelle du Conseil d'État de l'Ontario, le 2 mai 2020.
- Les résolutions, les élections et les finances se feront virtuellement.
- Tous les conseils sont invités à s'inscrire pour voter. Deux votes par conseil autorisés. Une personne par vote aux fins de l'inscription. Le coût de chaque inscription est de 45,00 \$.
 S'il vous plaît aller à l'URL suivante pour vous inscrire. https://ontariokofc.ca/convention-2020/

Pour ceux qui se sont déjà inscrits en tant que délégués, il n'est pas nécessaire de se réinscrire. Ci-joint est une feuille Excel de ceux qui se sont inscrits.



Livre de congrès 2020

• Une copie numérique du « livre de la Convention de l'État de l'Ontario 2020 » sera disponible sur notre site Web sous le bouton des publications à une date qui reste à prescrire. Si vous souhaitez une copie du livre de convention en anglais ou en Français ou préférez ne pas recevoir une copie du livre, s'il vous plaît préciser au moment de l'inscription. Pour ceux qui se sont déjà inscrits s'il vous plaît envoyer un courriel, nous informant si oui ou non vous voulez une copie physique du livre.

Les inscriptions se terminent à minuit, le 10 avril 2020.

- Pour ceux qui se sont déjà inscrits à la Convention d'État à Niagara Falls (1-3 mai 2020), un remboursement a été traité. Cela a été fait soit vers votre carte de crédit ou un chèque de retour selon la façon dont vous vous êtes inscrit.
- S'il vous plaît comprendre que le remboursement était de moins 45 \$, qui a été conservé pour chacun des participants au congrès pré-enregistré. Ces fonds seront utilisés pour financer la Convention virtuelle qui se tiendra le 2 mai 2020. Les frais de 45,00 \$ sont pour l'enregistrement des délégués qui représentent leurs conseils pour le vote qui aura lieu pour les résolutions et les élections, et pour imprimer le Livre de la Convention 2020.

De plus amples renseignements seront fournis à nos conseils membres en ce qui concerne la convention au fur et à mesure qu'elle devienne disponible.

Fraternellement,

Laurid Peters David Peters Député d'État